

scot

grande agglomération toulousaine

schéma de cohérence territoriale

CONSTRUIRE ENSEMBLE NOTRE TERRITOIRE

État actualisé de l'offre commerciale en grandes surfaces au 1^{er} janvier 2019



Sommaire

Préambule	5
I –PRINCIPES GENERAUX	7
Hiérarchie urbaine et armature commerciale	8
II –L’OFFRE EN GRANDES SURFACES DANS LES PÔLES DE LA GRANDE AGGLOMERATION TOULOUSAIN	11
1 – L’offre dans les pôles majeurs	12
2 – L’offre dans les pôles intermédiaires	14
3 – L’offre dans les pôles de proximité.....	16
III – L’OFFRE EN GRANDES SURFACES AU NIVEAU COMMUNAL (HORS POLES MAJEURS)	19
1 – L’offre communale hors Toulouse	20
2 – L’offre communale dans les secteurs toulousains	23
LEXIQUE	24

Préambule

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Grande Agglomération Toulousaine, approuvé le 15 juin 2012, pose les bases d'une nouvelle organisation territoriale, plus soucieuse d'un développement maîtrisé, polarisé autour de centralités bien équipées et disposant d'une desserte en transports en commun efficace. Ces centralités, lieux privilégiés d'accueil des habitants et de l'emploi, dessinent une Ville intense, au sein de laquelle le commerce doit prendre toute sa place dans un objectif de proximité et de diversité.

Sur ces bases, les élus du SMEAT ont souhaité élaborer un volet commercial au SCOT (page 55 du DOG). Il vise à accompagner le développement commercial au regard des objectifs d'aménagement du territoire et de développement durable, en cohérence avec le projet de territoire de la Grande Agglomération Toulousaine d'une part, et dans le respect de la concurrence et de la liberté d'entreprendre d'autre part.

Pour entreprendre le suivi et la mise en œuvre de ce volet commercial, un tableau de bord de l'offre en grandes surfaces, référentiel défini de façon partenarial avec l'ensemble des acteurs publics du commerce, a donc été élaboré dans le cadre de l'OP2C (Observatoire Partenarial du Commerce et de la Consommation). Il intègre les surfaces commerciales (SC1) des commerces et ensembles commerciaux de plus de 300 m² de surface de vente sur la base de l'offre ouverte au public et des autorisations commerciales déjà délivrées (source : Préfecture de la Haute-Garonne). Depuis le 1er janvier 2009, c'est la Surface Commerciale réelle de chaque nouveau projet, soumis à la CDAC, qui est prise en compte.

Ce tableau de bord a permis d'établir un état initial de l'offre commerciale en grandes surfaces au 1er janvier 2009 à l'échelle de la Grande Agglomération Toulousaine (disponible sur le site www.scot-toulouse.org).

La première révision du Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Agglomération Toulousaine, approuvée le 27 avril 2017, reprend les éléments de diagnostic et les modalités de mise en œuvre du document initial sur le sujet du développement commercial. Dans ce cadre-là, le tableau de bord de l'offre commerciale initié en 2009 poursuit l'exercice d'observation et de recensement des grandes surfaces nécessaire au suivi et à la mise en œuvre du SCoT révisé.

Le présent document constitue un état de l'offre commerciale en grandes surfaces actualisé au 1er Janvier 2019 sur le territoire de la Grande Agglomération Toulousaine. Cette actualisation prend en compte les créations, les cessations d'entreprises et une mise à jour des données issues des dossiers présentés en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (sources : SIRENE, Préfecture, OP2C). Cet état actualisé est disponible sur le site www.scot-toulouse.org

¹SC : voir lexique en page 24

PARTIE 1

Principes généraux

HIERARCHIE URBAINE ET ARMATURE COMMERCIALE

La maîtrise de l'étalement urbain et une moindre consommation foncière et énergétique guident les choix de développement commercial. Une polarisation de l'offre au sein de centralités denses en population et emploi, et bien desservies, notamment par les transports en commun, permet d'identifier les zones les plus à même d'accueillir le commerce.

Cet objectif de polarisation permet de mieux structurer l'aménagement commercial sur les bases de la hiérarchie urbaine définie dans le PADD et doit se faire suivant deux entrées :

■ Le pôle commercial

Un pôle commercial est défini par au moins deux commerces de plus de 300m² de surface de vente chacun, distants de moins de 150 mètres l'un de l'autre. Ces pôles de différentes tailles maillent finement le territoire au sein des communes :

- **les pôles majeurs** sont les plus importants : ils disposent de plus de 25 000 m² de Surface Commerciale¹ (SC) en grandes surfaces,
- **les pôles intermédiaires** disposent d'une offre en grandes surfaces comprenant au moins un commerce non alimentaire, et comprise entre 5 000 et 25 000 m² SC,
- **les pôles de proximité** disposent de moins de 5 000 m² SC et d'au moins une grande surface alimentaire,
- en revanche, les *grandes surfaces isolées* et les pôles non alimentaires de moins de 5000 m² SC ne sont pas identifiées comme pôle commercial.

■ La commune

Cette offre en pôles commerciaux permet à chaque commune de répondre aux besoins des habitants proches de ces pôles. Toutefois la dimension des pôles majeurs, qui rayonnent bien au-delà de leur commune d'implantation conduit à prendre en compte leur rayonnement commercial de façon spécifique. Ainsi quatre niveaux de rayonnement commercial sont retenus :

- **Niveau 1** : Equipées de pôles de proximité, de pôles intermédiaires et de grandes surfaces isolées dans la limite totale de 8000 m² SC, les communes de niveau 1 répondent aux achats quotidiens et de grande proximité, qu'elles assurent à l'échelle d'une commune.
- **Niveau 2** : Egalement équipées de pôles de proximité, de pôles intermédiaires et de grandes surfaces isolées les communes disposant d'un rayonnement intermédiaire peuvent compter jusqu'à 20 000 m² SC de plancher commercial (50 000 m² à l'échelle des secteurs de démocratie locale dans Toulouse). Cette offre communale dessert une clientèle communale et/ou intercommunale, pour des fréquences d'achats hebdomadaires.
- **Niveau 3 et 4** : Pôles d'agglomération et métropolitain. Ils disposent d'une offre diversifiée, avec de la profondeur de gamme, généralement portée par une locomotive alimentaire de type hypermarché et par une ou plusieurs enseignes nationales. La surface totale des pôles majeurs est supérieure ou égale à 25 000 m² SC. L'offre en pôle majeur peut avoir un caractère spécifique, de niveau métropolitain. Elle repose alors sur des concepts ou enseignes à caractère rayonnant à l'échelle métropolitaine. La fréquentation de cette offre est occasionnelle, voire exceptionnelle.

¹ Voir définition en page 24 (Glossaire)

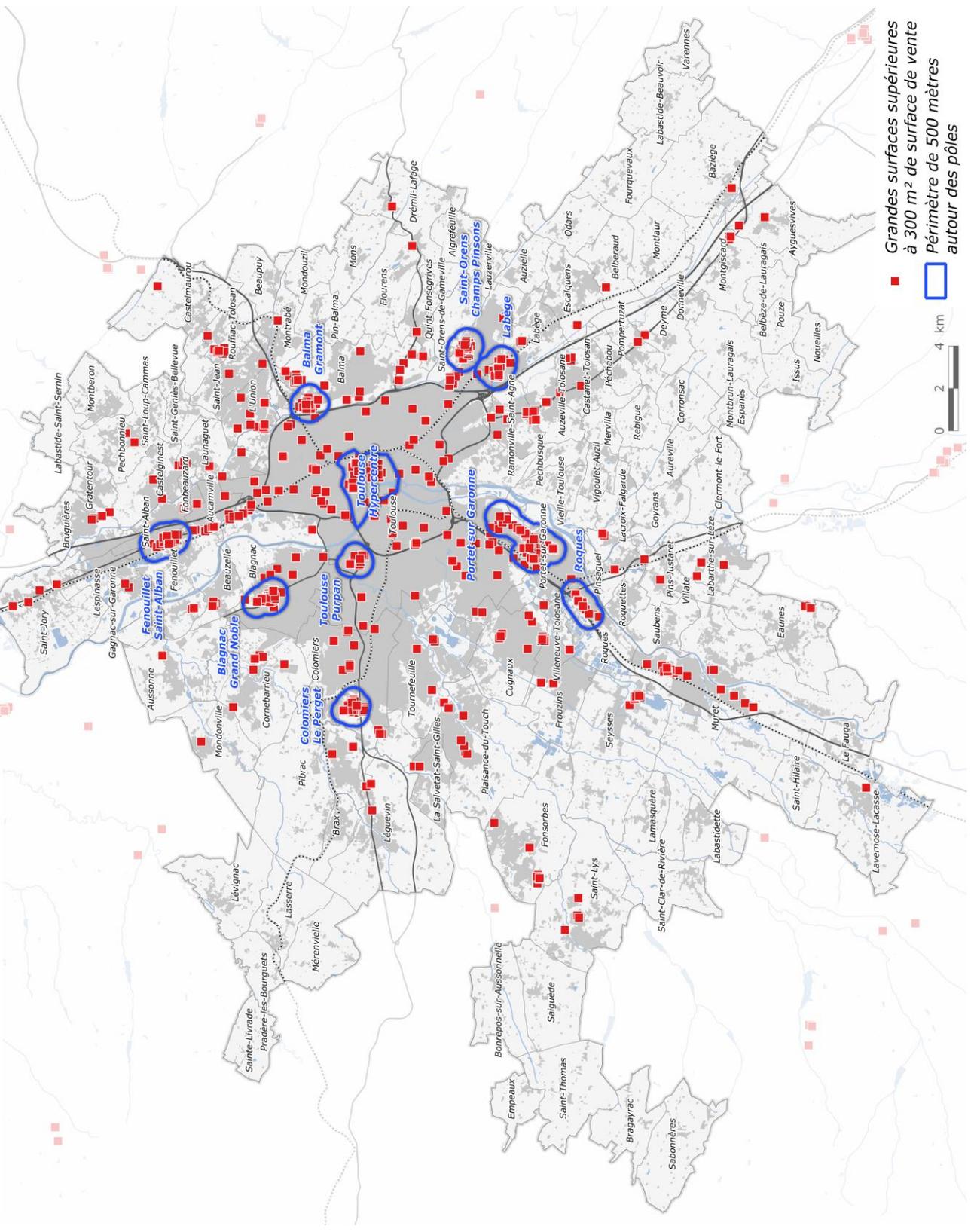
NIVEAU D'OFFRE	CENTRALITES URBAINES	POTENTIEL MAXIMUM	POLARITES	OFFRE AU SEIN DES POLES
Niveau 1 :	Toutes communes	Offre totale communale 8 000 m ² SC 2 000 m ² SC par unité commerciale	Pôle de proximité	< 5 000 m ² SC dont une GS alimentaire
			Pôle intermédiaire	> 5 000 m ² SC dont une GS non alimentaire > 1 000 m ² SC
Niveau 2 :	Pôles de services Pôles secondaires Centres urbains Secteurs Toulouse	Offre totale communale 20 000 m ² SC Secteurs Toulouse : 50 000 m ² SC 5 000 m ² SC par unité commerciale	Pôle de proximité	< 5 000 m ² SC dont une GS alimentaire
			Pôle intermédiaire	> 5 000 m ² SC dont une GS non alimentaire > 1 000 m ² SC
Niveau 3 :	Pôles majeurs existants	Offre totale du pôle 75 000 m ² SC / + 20% si TC Performant	Pôle majeur d'agglomération existant	> 25 000 m ² SC
	Centralités sectorielles	Offre totale du pôle 50 000 m ² SC +20% si TC Performant +20% si projet global de renouvellement urbain 15 000 m ² SC par unité commerciale	Nouveau pôle majeur d'agglomération	> 25 000 m ² SC
Niveau 4 :	Pôles majeurs existants	Offre totale du pôle 250 000 m ² SC	Centre-ville de Toulouse	> 25 000 m ² SC
	Portes métropolitaines	Offre totale du pôle 50 000 m ² SC	Nouveau pôle majeur métropolitain	> 25 000 m ² SC

PARTIE 2

L'offre en grandes surfaces commerciales

Analyse par pôles

Offre en grandes surfaces commerciales au 1er janvier 2019
Offre en pôles majeurs d'agglomération et métropolitain



1. L'OFFRE DANS LES POLES MAJEURS AU 1^{er} JANVIER 2019

Offre en pôle majeur d'agglomération et métropolitain

Pôle majeur d'agglomération

- Offre maximum en grandes surfaces, si métro : 100 000 m² SC
- Offre maximum en grandes surfaces, si TC Performant : 90 000 m² SC
- Offre maximum en grandes surfaces, sans TC Performant : 75 000 m² SC

Pôle majeur métropolitain

- Offre maximum en grandes surfaces, 250 000 m² SC

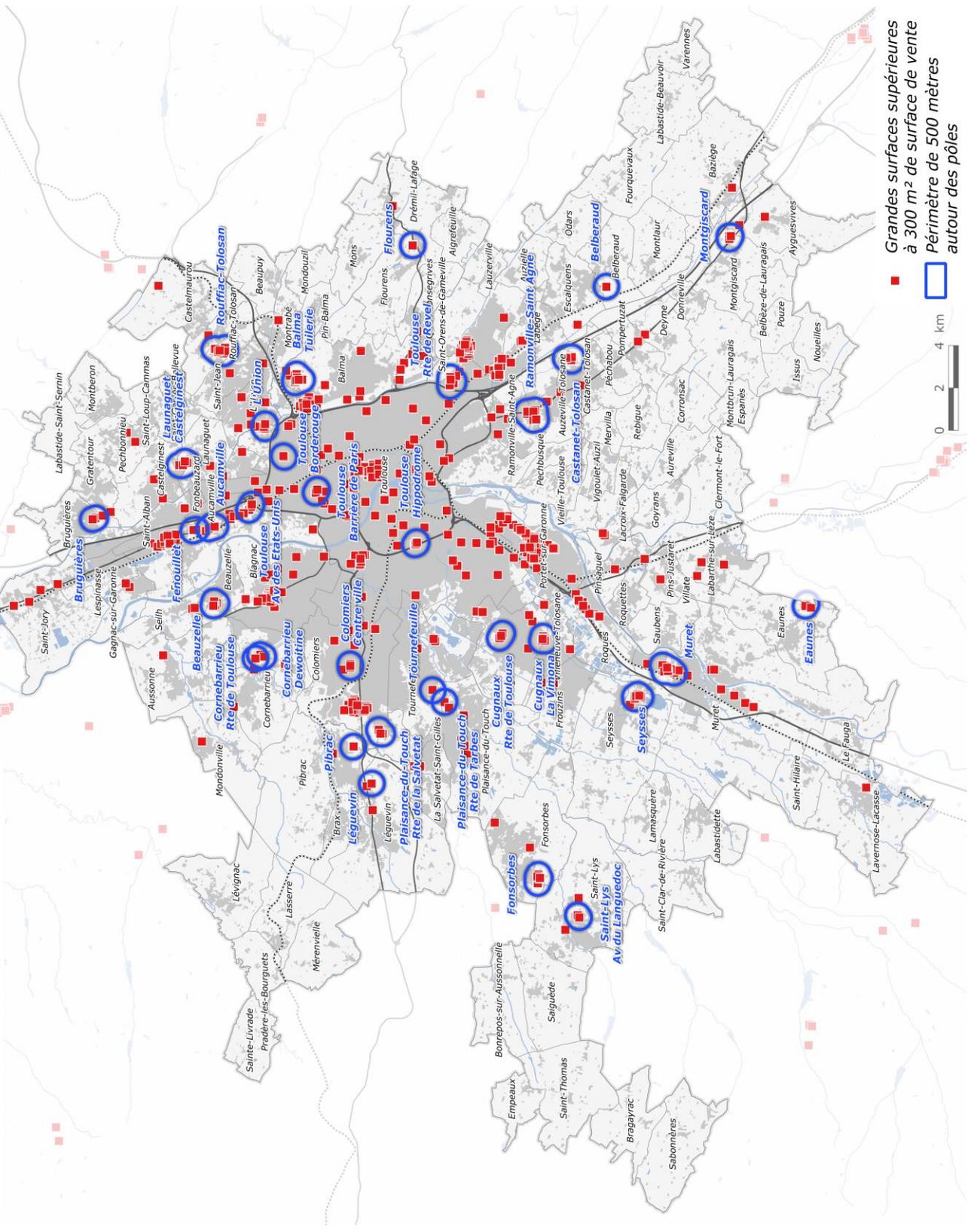
		m ² SC existants			
	Pôles majeurs	Pôle et son environnement	Stock*	Surfaces commerciales fermées**	TOTAL
Pm1	Purpan	30 233	4 442		34 675
Pm2	Fenouillet / Saint-Alban	84 302	1 775	3 303	89 380
Pm3	Balma / Gramont	57 900			57 900
Pm4	Colomiers / Le Perget	74 636	503		74 636
Pm5	Labège	79 411	567		79 978
Pm6	Blagnac / Grand Noble	114 430		646	115 076
Pm7	Saint-Orens	90 283		625	90 908
Pm8	Centre Ville de Toulouse	117 943	3 088	2 048	123 079
Pm9	Roques	93 945		2 180	96 125
Pm10	Portet	207 478	3 694	3 496	214 668
Pm11	Val Tolosa	0	79 064		79 064
TOTAL		950 561	92 630	12 298	1 055 489

*Le stock considéré concerne les autorisations commerciales (non ouvertes) obtenues avant le 1^{er} Janvier 2019.

**Surfaces commerciales fermées au 1^{er} janvier 2019 et disposant d'une autorisation commerciale en cours de validité.

Offre en grandes surfaces commerciales au 1er janvier 2019

Offre en pôles intermédiaires



■ Grandes surfaces supérieures à 300 m² de surface de vente
○ Périmètre de 500 mètres autour des pôles

2. L'OFFRE DANS LES POLES INTERMEDIAIRES AU 1^{er} JANVIER 2019

Offre en pôle intermédiaire

→ Offre en grandes surfaces entre 5 000 m² SC et 25 000m² SC avec au moins une grande surface non alimentaire de plus de 1 000 m² SC.

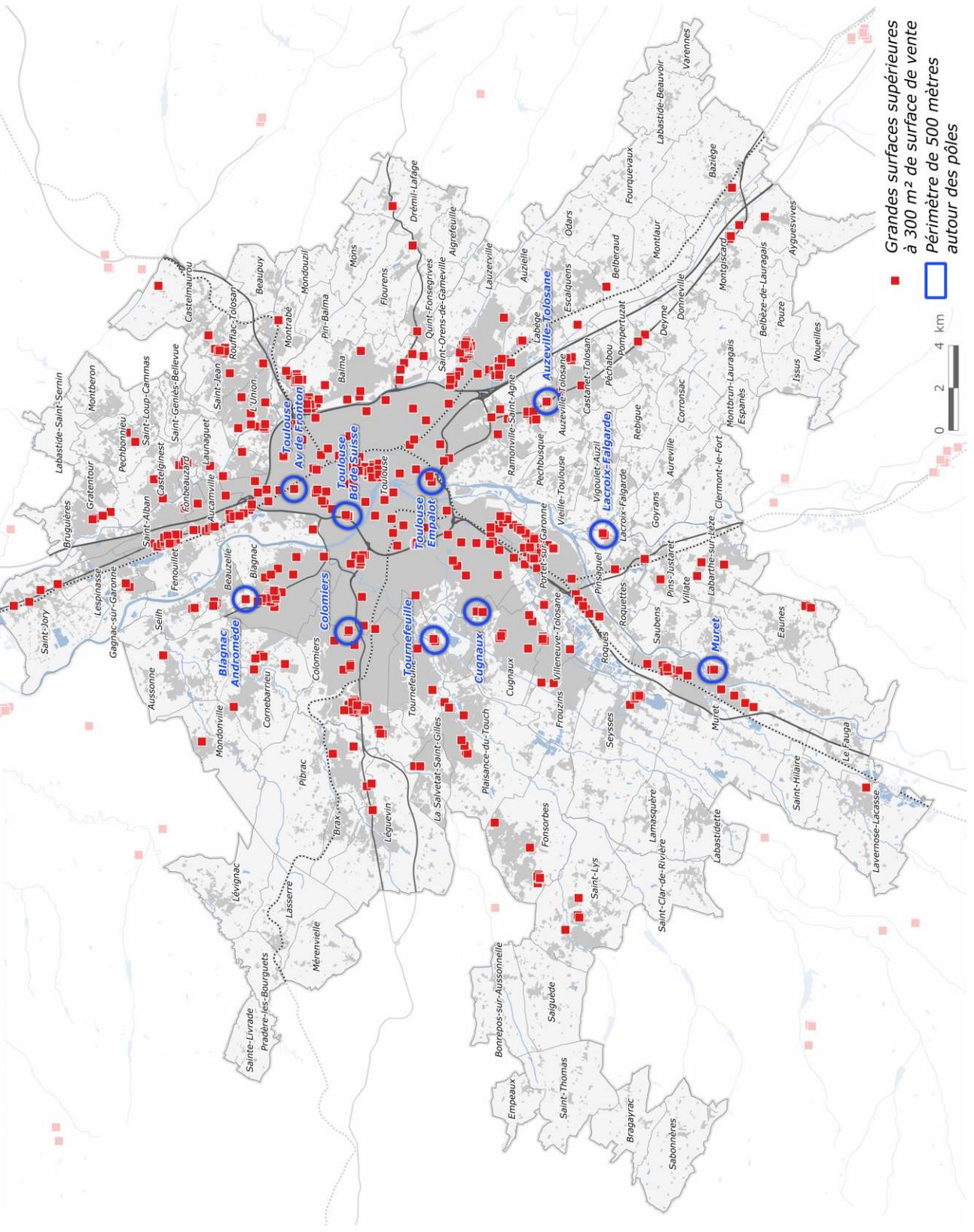
m ² SC existants					
Communes	Pôles intermédiaires	Pôle et son environnement	Stock*	Surfaces commerciales fermées**	TOTAL
Aucamville	1	12 362			12 362
Balma	2	28 609	6 234		34 843
Belberaud	3	5 118			5 118
Bruguières	4	7 709			7 709
Beauzelle	5	7 219		876	8 095
Castanet - Tolosan	6	10 588	2 764		13 352
Colomiers	7	10 125		795	10 920
Cornebarrieu / Dewoitine	8	8 205			8 205
Cornebarrieu / Rte de Toulouse	9	9 980			9 980
Cugnaux / La Vimona	10	13 539	768		14 307
Cugnaux / Rte Toulouse	11	7 628			7 628
Eaunes	12	14 760	500		15 260
Fenouillet	13	5 585	1 775		7 360
Flourens	14	5 801	8 340		14 141
Fonsorbes	15	15 460			15 460
Launaguet / Castelginest	16	11 684			11 684
Léguevin	17	7 901			7 901
L'Union	18	22 328			22 328
Montgiscard	19	5 374	10 185	1 125	16 684
Muret	20	13 582		2 375	15 957
Pibrac	21	5 004			5 004
Plaisance du Touch / Rte Salvetat	22	8 429	680		9 109
Plaisance du Touch / Rte Tarbes	23	8 750		1 290	10 040
Ramonville Saint Agne	24	9 860			9 860
Rouffiac - Tolosan	25	22 230		713	22 943
Saint Lys / Av Languedoc	26	7 509			7 509
Seysses	27	12 829	2 114		14 943
Toulouse / Rte Revel	28	15 938			15 938
Toulouse / Av États-Unis	29	5 288		2 400	7 688
Toulouse / Borderouge	30	7 277	1 775		9 052
Toulouse / Hippodrome	31	14 045			14 045
Toulouse / Barrière de Paris	32	6 453			6 453
Tournefeuille	33	8 023			8 023
TOTAL		355 192	38 097	9 574	402 863

* Le stock considéré concerne les autorisations commerciales (non ouvertes) obtenues avant le 1^{er} Janvier 2019.

** Surfaces commerciales fermées au 1^{er} janvier 2019 et disposant d'une autorisation commerciale en cours de validité.

Offre en grandes surfaces commerciales au 1er janvier 2019

Offre en pôles de proximité



3. L'OFFRE DANS LES POLES DE PROXIMITE AU 1^{er} JANVIER 2019

Offre en pôle de proximité

→ Offre en grandes surfaces inférieure à 5 000 m² SC avec au moins 2 grandes surfaces dont une alimentaire.

Communes	m ² SC existants				
	Pôles de proximités	Pôle et son environnement	Stock*	Surfaces commerciales fermées**	TOTAL
Auzeville-Tolosane	1	4 697			4 697
Blagnac / Andromède	2	2 328			2 328
Colomiers	3	1 875			1 875
Cugnaux	4	4 669			4 669
Lacroix - Falgarde	5	1 623			1 623
Muret	6	2 545			2 545
Toulouse / Bd Suisse	7	3 688			3 688
Toulouse / Av Fronton	8	4 182			4 182
Toulouse / Empalot	9	2 925			2 925
Tournefeuille	10	1 238			1 238
TOTAL		29 770	0	0	29 770

*Le stock considéré concerne les autorisations commerciales (non ouvertes) obtenues avant le 1^{er} Janvier 2019.

**Surfaces commerciales fermées au 1^{er} janvier 2019 et disposant d'une autorisation commerciale en cours de validité.

PARTIE 3

L'offre en grandes surfaces

Analyse au niveau communal (hors pôles majeurs)

1. L'offre communale hors Toulouse et hors pôles majeurs au 1^{er} janvier 2019

Offre de niveau 1

- Offre maximum en grandes surfaces : 8 000 m² SC
- Taille maximum par unité commerciale : 2 000 m² SC
- Hors Toulouse : comptabilisation à la commune

Offre de niveau 2

- Offre maximum en grandes surfaces : 20 000 m² SC
- Taille maximum par unité commerciale : 5 000 m² SC
- Hors Toulouse : comptabilisation à la commune

COMMUNES	NIVEAU	m ² SC existants au 01-01-2019	m ² SC en stock*	Surfaces commerciales fermées**	TOTAL
AIGREFEUILLE	1	-	-	-	-
AUCAMVILLE	2	13 237	-	-	13 237
AUREVILLE	1	-	-	-	-
AUSSONNE	1	2 500	-	-	2 500
AUZEVILLE-TOLOSANE	2	5 135	-	-	5 135
AUZIELLE	1	-	-	-	-
AYGUESVIVES	2	1 775	-	-	1 775
BALMA (Pm3)	2	49 573	6 034	-	55 607
BAZIEGE	2	900	-	-	900
BEAUPUY	1	-	-	-	-
BEAUZELLE	2	7 219	-	876	8 095
BELBERAUD	1	5 118	-	-	5 118
BELEBEZE-DE-LAURAGAIS	1	-	-	-	-
BLAGNAC (Pm6) ²	2	4 147	-	-	4 147
BONREPOS-SUR-AUSSONNELLE	1	-	-	-	-
BRAGAYRAC	1	-	-	-	-
BRAX	1	-	-	-	-
BRUGUIERES	2	6 675	-	-	6 675
CASTANET-TOLOSAN	2	12 651	2 764	-	15 415
CASTELGINEST	2	3 432	-	-	3 432
CASTELMAUROU	1	3 750	-	1 875	5 625
CLERMONT-LE-FORT	1	-	-	-	-
COLOMIERS (Pm4)	2	17 291	680	795	18 766
CORNEBARRIEU	1	11 480	-	-	11 480
CORRONSAC	1	-	-	-	-
CUGNAUX	2	28 979	3 730	-	32 709
DEYME	1	3 750	-	-	3 750
DONNEVILLE	1	-	-	-	-
DREMIL-LAFAGE	1	500	-	-	500

² Pm : commune disposant d'un Pôle Majeur. Voir Tableau des pôles majeurs page 13

COMMUNES	NIVEAU	m ² SC existants au 01-01-2019	m ² SC en stock*	Surfaces commerciales fermées**	TOTAL
EAUNES	1	14 760	500	-	15 260
EMPEAUX	1	-	-	-	-
ESCALQUENS	2	7 494	-	-	7 494
ESPANES	1	-	-	-	-
FENOUILLET (Pm2)	1	13 079	-	-	13 079
FLOURENS	1	5 801	8 340	-	14 141
FONBEAUZARD	1	7 874	-	-	7 874
FONSORBES	2	18 796	-	-	18 796
FOURQUEVAUX	1	-	-	-	-
FROUZINS	2	2 250	-	-	2 250
GAGNAC-SUR-GARONNE	1	7 099	-	-	7 099
GOYRANS	1	-	-	-	-
GRATENTOUR	1	3 157	769	-	3 926
ISSUS	1	-	-	-	-
LABARTHE-SUR-LEZE	1	7 316	-	-	7 316
LABASTIDE-BEAUVOIR	1	-	-	-	-
LABASTIDE SAINT SERVIN	1	-	-	-	-
LABASTIDETTE	1	-	-	-	-
LABEGE (Pm5)	2	1 275	-	-	1 275
LACROIX-FALGARDE	1	1 623	-	-	1 623
LAMASQUERE	1	-	-	-	-
LASSERRE - PRADERES	1	-	-	-	-
LAUNAGUET	2	8 036	-	1 125	9 161
LAUZERVILLE	1	-	-	-	-
LAVERNOSE-LACASSE	1	1 825	-	-	1 825
LE FAUGA	1	-	-	-	-
LEGUEVIN	2	9 489	-	-	9 489
LESPINASSE	1	-	-	-	-
LEVIGNAC	2	-	-	-	-
L'UNION	2	34 378	-	-	34 378
MERENVIELLE	1	-	-	-	-
MERVILLA	1	-	-	-	-
MONDONVILLE	1	2 250	-	-	2 250
MONDOUZIL	1	-	-	-	-
MONS	1	-	-	-	-
MONTBERON	1	-	-	-	-
MONTBRUN-LAURAGAIS	1	-	-	-	-
MONTGISCARD	2	5 374	8 410	1 125	14 909
MONTLAUR	1	-	-	-	-
MONTRABE	2	2 500	6 222	-	8 722
MURET	2	24 444	-	1 188	25 632
NOUEILLES	1	-	-	-	-
ODARS	1	-	-	-	-
PECHABOU	1	-	-	-	-
PECHBONNIEU	1	3 226	769	-	3 995
PECHBUSQUE	1	-	-	-	-
PIBRAC	2	5 504	-	-	5 504
PIN-BALMA	1	-	-	-	-
PINSAGUEL	2	2 500	-	1 249	3 749
PINS-JUSTARET	2	3 343	-	-	3 343

COMMUNES	NIVEAU	m² SC existants au 01-01-2019	m² SC en stock*	Surfaces commerciales fermées**	TOTAL
PLAISANCE-DU-TOUCH (Pm11)	2	21 360	-	1 665	23 025
POMPERTUZAT	1	2 875	2 439	-	5 314
PORTET-SUR-GARONNE (Pm10)	2	875	-	-	875
POUZE	1	-	-	-	-
QUINT-FONSEGRIVES	2	1 745	-	-	1 745
RAMONVILLE-SAINT-AGNE	2	13 010	-	-	13 010
REBIGUE	1	-	-	-	-
ROQUES (Pm9)	1	-	-	1 250	1 250
ROQUETTES	1	-	-	-	-
ROUFFIAC-TOLOSAN	1	23 580	-	713	24 293
SABONNERES	1	-	-	-	-
SAIGUEDE	1	-	-	-	-
SAINT-ALBAN (Pm2)	1	1 235	-	-	1 235
SAINT-CLAR-DE-RIVIERE	1	-	-	-	-
SAINTE-LIVRADE	1	-	-	-	-
SAINT-GENIES-BELLEVUE	1	-	-	-	-
SAINT-HILAIRE	1	-	-	-	-
SAINT-JEAN	2	2 971	2 625	-	5 596
SAINT-JORY	2	19 424	-	898	20 322
SAINT-LOUP-CAMMAS	1	-	-	-	-
SAINT-LYS	2	12 267	-	1 883	14 150
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE (Pm7)	2	499	-	-	499
SAINT-THOMAS	1	-	-	-	-
SALVETAT-SAINT-GILLES	1	3 550	-	-	3 550
SAUBENS	1	-	-	-	-
SEILH	1	500	-	-	500
SEYSSES	2	12 829	2 114	-	14 943
TOURNEFEUILLE	2	12 011	-	513	12 524
VARENNES	1	-	-	-	-
VIEILLE-TOULOUSE	1	-	-	-	-
VIGOULET-AUZIL	1	-	-	-	-
VILLATE	1	-	-	-	-
VILLENEUVE-TOLOSANE	2	4 981	-	-	4 981

*Le stock considéré concerne les autorisations commerciales (non ouvertes) obtenues avant le 1^{er} Janvier 2019.

**Surfaces commerciales fermées au 1^{er} janvier 2019 et disposant d'une autorisation commerciale en cours de validité.

2. L'OFFRE COMMUNALE DANS LES SECTEURS TOULOUSAINS AU 1^{er} JANVIER 2019

Offre de niveau 2 (secteurs de Toulouse)

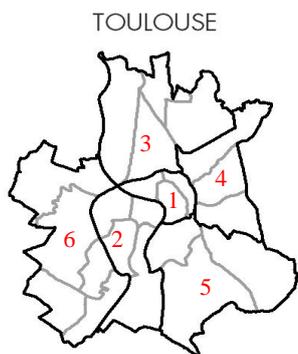
→ Offre maximum en grandes surfaces : 50 000 m² SC

→ Taille maximum par unité commerciale : 5 000 m² SC

OFFRE COMMUNALE	NIVEAU	m ² SC existants au 01-01-2019	m ² SC en stock*	Surfaces commerciales fermées**	TOTAL
TOULOUSE SECTEUR 2 (Pm11)	2	25 464	5 978	-	31 442
TOULOUSE SECTEUR 3	2	39 457	1 776	2 400	43 633
TOULOUSE SECTEUR 4 (Pm3)	2	9 494	-	-	9 494
TOULOUSE SECTEUR 5	2	28 155	5 800	1 958	35 913
TOULOUSE SECTEUR 6 (Pm1)	2	28 393	1 776	975	31 144

*Le stock considéré concerne les autorisations commerciales (non ouvertes) obtenues avant le 1^{er} Janvier 2019.

**Surfaces commerciales fermées au 1^{er} janvier 2019 et disposant d'une autorisation commerciale en cours de validité.



Rappel : le secteur 1 est intégralement classé en niveau 4 (voir page 13)

LEXIQUE

Grandes surfaces

Commerce de détail de plus de 300 m² de surface de vente soumis à autorisation au sens de l'article R 752-3 du code du commerce.

Stock

Commerce de détail de plus de 300 m² de surface de vente ayant obtenu une autorisation mais non ouverte à ce jour.

Surfaces commerciales fermées

Surfaces commerciales (m² SC) fermées au 1er janvier 2018 et disposant d'une autorisation commerciale en cours de validité.

Pôle commercial

Un pôle commercial est défini par au moins deux commerces de plus de 300 m² de surface de vente soumis à autorisation, distants de moins de 150 mètres l'un de l'autre. Tout commerce situé à moins de 500 m du pôle sera comptabilisé dans l'offre du pôle (environnement du pôle).

Surface de vente (SV)

Surface ouverte au public à l'exclusion des surfaces de stockage et des services propres aux magasins.

Surface Commerciale (SC)

La Surface Commerciale (SC) comprend la surface de vente, les surfaces de stockage, les locaux propres aux magasins (surface de plancher) et la surface de vente extérieure. Le coefficient de 1,25 m² Surface Commerciale pour 1m² de surface de vente représente une moyenne observée, suivant les différentes typologies d'activités. En effet, sont généralement constaté des coefficients moyens de 1,50 pour des activités alimentaires et de 1 pour l'offre non alimentaire. Ce ratio moyen n'est utilisé que pour l'élaboration de « l'état initial de l'offre en grandes surfaces au 1^{er} janvier 2009 ». A compter du 1^{er} janvier 2009, c'est la Surface Commerciale réelle de chaque nouveau projet, soumis à la CDAC, qui est prise en compte.

Unité Commerciale

- Commerce de plus de 300 m² de surface de vente
- Galerie marchande
- Ensemble commercial

